<u>Directive sur les</u> talents numériques

Orientation sur la mise en œuvre

pour les gestionnaires de l'initiative sur le numérique

Clé d'orientation pour la mise en œuvre :



gestionnaire



approvisionnement



Aide et ressources

Formulaires

Vous cherchez vos formulaires? Ils sont facilement accessibles sur la <u>plateforme Talents</u> numériques du GC.

Recherche de talents

À la recherche de talents numériques? Trouvez des talents présélectionnés sur la plateforme Talents numériques du GC.

Contact

Vous avez des questions? Nous sommes là pour vous aider! Envoyez-nous un courriel à GCTalentGC@tbs-sct.gc.ca.

Plateforme Talents numériques du GC : talent.canada.ca



Pourquoi une nouvelle Directive?

Il peut être difficile de trouver et d'embaucher des talents numériques. La Directive sur les talents numériques vise à aider les ministères à répondre à leurs besoins en matière de talents numériques par la collecte de données, la planification et la coordination interministérielle. Les exigences de la Directive sont obligatoires.

Qu'est-ce que j'y gagne?



Donnez votre avis

Les exigences en matière d'établissement de rapports indiquent au BDPI quels sont les talents numériques à recruter, ce qui vous permet de lui indiquer ce dont vous avez besoin.



Trouver des talents

La Directive permet de planifier vos recherches, ce qui aide le BDPI à ajouter régulièrement des talents à la plateforme Talents numériques du GC.



Embaucher rapidement

Les talents présentés dans la plateforme Talents numériques du GC sont présélectionnés, ce qui vous permet d'embaucher rapidement lorsque cela convient.



Obtenir d'intelligence d'affaire

Les ministères auront accès aux données collectées par l'entremise de la Directive pour leur propre planification et prise de décisions.

Quelles sont les exigences?

Pour faciliter la lecture, les exigences sont classées en deux catégories : les exigences « générales » et les exigences « de renseignements ».



Exigences générales

Ces exigences s'appliquent à tous les responsables et gestionnaires de l'initiative sur le numérique.

Consultez la pla	teforme]	<u> 「alents n</u>	umérique	es du GC	lorsque	vous êt	es à la	recherche	de ta	lents
numériques.										

Communiquez avec nous (GCTalentGC@tbs-sct.gc.ca) lors de la planification d'un processus de
recrutement pour des embauches multiples.

Mettre en œuvre	les mesures	définies par	· le BDPI po	our promo	uvoir la d	iversité, l	'inclusion	et
ľéquité.								

Collaborez avec les services organisationnels pour tirer parti de la souplesse existante lors de la
recherche de talents numériques.

Utilisez l	es <u>des</u>	scriptions	<u>de travai</u>	l norma	alisées (rése	au du	ı GC	seul	ement)) dans	la me	sure	du
possible	, sinor	n veuillez	nous en e	envoyer	une co	pie p	oar co	<u>urri</u>	<u>el</u> si	vous e	n avez	créé	une.	

BDPI = Bureau de la dirigeante principale de l'information du Canada

Exigences en matière d'établissement de rapports

Il existe trois formulaires possibles qui s'appliquent à des situations précises.



Modèle de processus de recrutement propre à un ministère

Ce modèle est requis lorsque vous lancez un processus de recrutement de talents numériques qui fera plusieurs embauches ou créera un bassin de candidats.

Questionnaire sur les contrats de services numériques

Ce questionnaire est requis lorsque vous lancez une procédure de passation de marché pour des talents ou des services numériques. Si vous procédez à des approvisionnements en raison d'une pénurie de talents, vous devrez vérifier qu'aucun talent n'est disponible par l'entremise d'une de la plateforme Trouver du talent numérique.





Modèle de plan de gestion des talents pour l'initiative sur le numérique

Ce modèle est requis lorsque vous planifiez une initiative sur numérique nouvelle ou élargie qui ajoutera au moins 10 nouveaux postes équivalents temps plein (ETP) de talents numériques à votre organisation.